

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 11 janvier 2016 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Guy Chamberland
Jacques Lavallée
Frédéric Belisle

QUORUM

Le directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux, est présente.
L'inspectrice, Mme Dominique Roy Lajoie, est présente.

2016-01-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par M. Guy Chamberland :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Geneviève Girard:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-003 Rapport de l'inspectrice pour le mois de décembre 2015

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des rapports de l'inspectrice du mois de décembre 2015;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par M. Guy Chamberland :

D'adopter les rapports de l'inspectrice et le rapport des dossiers émissions des permis du mois de décembre 2015, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-004 Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant les lots 4 567 224, 4 566 674, 4 567 201, 4 567 202 et 4 567 203;

CONSIDÉRANT que les lots visés par la demande se situent dans un secteur de consolidation résidentielle;

CONSIDÉRANT que les lots visés se situent entre des lots bâtis;

CONSIDÉRANT que les lots visés ont perdu leurs droits acquis suite à la vente d'un autre lot et du fait qu'ils sont restés sous couvert végétal;

- CONSIDÉRANT** que l'emplacement et la superficie des lots visés les rendent peu favorables à la culture;
- CONSIDÉRANT** que la présence des lots bâtis d'usage résidentiel entre les lots visés et la Ferme R & R Stichelbout, la construction des lots visés n'entraînera pas plus de contraintes aux exploitants agricoles;
- CONSIDÉRANT** que le périmètre urbain est bâti à plus de 95 % et que les autres lots vacants de la municipalité sont en zones inondables;
- CONSIDÉRANT** que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Geneviève Girard :

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois appuie la demande de M. Denis Lebel afin d'aliéner et d'utiliser à des fins autres que l'agriculture les lots 4 567 224, 4 566 674, 4 567 201, 4 567 202 et 4 567 203, pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur chacun des lots.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-005 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 décembre 2015

- CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 décembre dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Frédéric Beslile, appuyé par M. Jacques Lavallée :

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 décembre 2015, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-006 Adoption du règlement d'imposition 2016 no 198-20

- CONSIDÉRANT** qu'une copie du Règlement d'imposition 2016 no 198-20 a été préalablement, remise à chaque membre du Conseil, ce qui dispense de lecture;

- CONSIDÉRANT** l'avis de motion a été déposé le 7 décembre 2015 et qu'un projet de règlement d'imposition, a été déposé;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée:

D'adopter le Règlement d'imposition 2016 no 198-20 et ce tel que présenté.

D'afficher aux endroits publics, une copie de l'avis de publication, tel que stipulé par la Loi.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-007.1 Nomination du vérificateur comptable et du représentant légal de la Municipalité pour l'année 2016

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit nommer en début d'année, le vérificateur comptable et le représentant légal à la Cour municipale pour l'année 2016;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

De nommer M. Gérard Berleur pour la vérification comptable pour l'année 2016, ainsi que Me Paul Claude Bérubé, à titre de représentant légal de la Municipalité, à la Cour municipale.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-007.2 **Calendrier des assemblées régulières pour l'année 2016**

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

De maintenir le calendrier des assemblées régulières, au premier lundi de chaque mois à l'exception de l'assemblée du mois d'août 2016 à être reportée, en raison de la fermeture des bureaux administratifs pour la période des vacances de la construction.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-008 **Modification de la programmation des travaux concernant le programme TECQ et PIRRL**

CONSIDÉRANT la programmation des travaux concernant le programme TECQ et PIRRL pour 2016, qui comportent des modifications;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

Que les membres du Conseil autorisent les modifications de la programmation des travaux, concernant le TECQ et le PIRRL, selon le tableau annexé.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-009 **PAARRM concernant la route 225 et la 7^{ème} avenue (demandes de versements et report du projet de pavage de la route 225, phase 2)**

2016-01-009.1 **Demande de versement concernant le projet d'amélioration routier pour la 7^{ème} avenue (PAARRM)**

CONSIDÉRANT l'attribution de subvention au montant initial de 18 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier pour le rechargement de la fondation supérieur sur la 7^{ème} avenue, en date du 8 mai 2015, dont une somme restante à percevoir pour ce secteur, au montant de 9 331.00 \$;

CONSIDÉRANT que les travaux d'élargissement de rue, revêtement mécanisé de la chaussée et remplacement de ponceau ont été effectués sur l'avenue du Par cet de la 28^{ème} avenue, pour un montant subventionné de 18 160.00 \$;

CONSIDÉRANT que les travaux effectués sur la rue Charbonneau pour le remplacement et la construction d'un ponceau pour un montant subventionné de 8 888.00 \$;

CONSIDÉRANT l'attribution d'une subvention pour la route 225 (rang du Bord-de-l'Eau) également accordée dans ce même dossier, que des travaux et frais admissibles ont été effectués pour une somme de 21 815.00 \$, pour des travaux de pavage, réfection de piste cyclable, traçage de lignes ainsi que la signalisation routière;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués selon les normes du Programme;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

Que les membres du Conseil approuvent les dépenses et les travaux exécutés sur la 7^{ème} avenue, avenue du Parc, 28^{ème} avenue, rue Charbonneau et la route 225 pour un montant total subventionné de 58 194.00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes, dans la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été effectué.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-009.2 **Demande de versement concernant le projet de pavage de la 31^{ème} avenue et des Moissons (programme PAARRM)**

CONSIDÉRANT l'attribution de subvention au montant de 11 000 \$ pour le pavage de la 31^{ème} avenue et chemin des Moissons, en date du 28 juillet 2015;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués selon les normes du Programme;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

Que les membres du Conseil approuvent les dépenses et les travaux exécutés sur la 31^{ème} avenue et chemin des Moissons, pour un montant subventionné de 11 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes, dans la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été effectué.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-009.3 **Report du projet de pavage phase 2 de la route 225 (rang Bord-de-l'Eau) concernant le programme PAARRM**

CONSIDÉRANT le projet de pavage phase 2 de la route 225, dont la Municipalité a reçu un accord de subvention dans le programme du PAARRM, en date du 8 mai 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité demande au Ministère un report de cette contribution financière pour l'année 2016;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

Que les membres du Conseil demande le report de la portion non-utilisée de la contribution financière au montant de 52 194 \$, concernant le projet de pavage de la route 225 (rang Bord-de-l'Eau) pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-010 **Avis de motion concernant un règlement de répartitions des coûts des travaux pour le remplacement de tuyaux d'égouttement pluviaux**

Avis de motion est déposé par M. Jacques Lavallée concernant un projet de règlement pour la répartition des coûts des travaux pour le remplacement de tuyaux d'égouttement pluviaux

2016-01-011 **Autorisation concernant l'évaluation des coûts pour l'élargissement du pont de la Montée Meunier à l'intersection du rang Grand-Sabrevois**

CONSIDÉRANT que l'intersection, sur le Grand Sabrevois près du pont de la Montée Meunier, représente des difficultés de virage des véhicules lourds en raison des rayons de courbe de rue, trop prononcés;

CONSIDÉRANT que le côté Est a déjà été élargi il y a quelques années ce qui semble avoir corrigé la situation;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

Que le Conseil autorise de procéder à une évaluation des coûts pour l'option d'élargissement ainsi que l'évaluation pour le remplacement de la conduite suite à l'inspection visuelle concernant l'état dudit tuyaux.

De faire la vérification avec la MRC du Haut-Richelieu, gestionnaire des cours d'eau, le dimensionnement requis et la possibilité d'effectuer lesdits travaux, sous la responsabilité de celle dernière, selon les politiques et règlements applicables

Adoptée à l'unanimité

2016-01-012 **Réparation des fenêtres au Centre d'Arts de Sabrevois**

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité présentement en cours, auprès du ministère de la Culture, concernant une demande de subvention, pour la restauration de l'enveloppe extérieure du CAS, dans le cadre de conservation du patrimoine religieux;

CONSIDÉRANT que l'analyse du dossier par le Ministère, avant l'acceptation du projet, est d'une durée de 12 à 18 mois;

CONSIDÉRANT que les modalités dudit programme prévoient une contribution minimale de 30% par la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le CAS tient certaines activités en période hivernale et afin d'améliorer le confort des utilisateurs, la restauration des fenêtres pour des raisons d'efficacité énergétiques, devient nécessaire;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

Que le Conseil demande l'évaluation des coûts de restauration pour 4 fenêtres existantes, par un ébéniste qualifié, afin de conserver le caractère architectural et ancien du bâtiment.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-013 **Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) de la prise en charge de la réfection des trottoirs à l'intérieur du périmètre urbain comme travaux accessoires à la réfection du pont Jones**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu un avis du MTQ concernant les travaux de remplacement du pont Jones au cours de l'année 2016 ainsi que des travaux de resurfaçage du pavage de la route 133, entre la Montée Bertrand et rue Tougas;

CONSIDÉRANT que les conditions d'admissibilité des travaux autorisés dans le cadre des programmes, PAARRM, PIRRL et TECQ, n'autorisent pas aux municipalités d'effectuer des travaux de réfection des trottoirs à l'intérieur d'une emprise de rue de juridiction provinciale. Ce type de travaux étant expressément exclu;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

Que le Conseil demande au ministère des Transports du Québec, d'inclure une enveloppe budgétaire à l'intérieur, d'un ou des deux projets, la réfection des trottoirs de chaque côté de la route 133, plus précisément entre la 25^{ème} avenue et le rang du Bord-de-l'Eau, incluant la réfection des regards pluviaux.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-014 **Nomination des Conseillers responsables des divers comités**

CONSIDÉRANT qu'en début d'année les membres du Conseil doivent attribuer les représentants de chaque secteur d'activités au sein de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

De nommer :

Sécurité civile, urgence et incendie : M. Jacques Lavallée et M. Guy Chamberland ;

Voirie et travaux publics : M. Jacques Lavallée et M. Guy Chamberland;

Urbanisme : Mme Teresa Gagnon;

Loisirs et culture : M. Frédéric Bélisle, Mme Geneviève Girard et Mme Isabelle Allard;

Centre d'Arts de Sabrevois et église anglicane : Mme Isabelle Allard et Mme Teresa Gagnon;

Bibliothèque : Mme Isabelle Allard et Mme Teresa Gagnon;

Adoptée à l'unanimité

2016-01-015 **Dépenses du mois de décembre 2015 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de décembre 2015 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses de décembre 2015 et ce, telles que présentées dans le rapport.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-016 Correspondance

2016-01-017 Varia

2016-01-017.1 **Mandat à Me Judith Dorais pour le transfert de la rue Jean-Louis et Jetté**

CONSIDÉRANT l'entente avec les propriétaires des parcelles représentant le raccordement entre la rue Jean-Louis et Jetté, ainsi que la portion de rue (anciennement 17^{ème} avenue), en tant qu'accès à la rivière;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

De mandater le Notaire, Me Judith Dorais, pour la préparation des actes de transfert de propriété, de cette parcelle de terrain et de rue, au même moment que du transfert de l'entreprise à un nouveau propriétaire.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-018 Période de questions

2016-01-019 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

La fermeture de l'Assemblée à 19:53.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière